



COMMUNE DE TOURRETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, le SIX MARS

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 20 février 2023 Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 21 – Votes pour : 21 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG – G. BARRA – A. MAGNIN MELOT – R. MARTEL TRIGANCE- B. MONTAGNE **Adjoints**

J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA – A. CARRU MARTEL- J.L. GIRAUD - J. HENSELER - S. LAINE- C. MENARD - E. MENUT- N. PIGAGLIO - M. RAYNAUD - A. RASKIN -J. RAYNAUD

Conseillers Municipaux

Absents excusés : J. DUBOIS (pouvoir à G. BARRA), M. BODY (pouvoir à J. RAYNAUD), N. DEDULLE LELUIN (pouvoir à S. ALLEG)

Absents non excusés : N. PERRICHON, M. MARTEAU

THÉÂTRE À TOURRETTES – ÉTÉ 2023

Monsieur le Maire fait un récapitulatif des manifestations de l'été 2022 et plus particulièrement il évoque le succès de la pièce de théâtre, qui a eu lieu début juillet, Place de l'Eglise.

Aussi, il souhaite qu'en 2023 une nouvelle pièce de théâtre puisse être organisée dans les mêmes conditions, avec la troupe « La Colle en Scène ».

Le budget alloué pour la partie artistique s'élève à 500 €.

La date retenue est le dimanche 25 juin prochain.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'APPROUVER** la découverte du théâtre le dimanche 25 juin prochain, place de l'Eglise.
- **DE DIRE** que les crédits sont ouverts au BP 2023 – M57, chapitre 011.
- **DE DONNER** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'exécution de cette présente délibération.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

Sylvie ALLEG



Le Maire,

Camille BOUGE